

Pour participer à la lutte contre les dépôts sauvages, le SIRTOM souhaite accompagner l'initiative engagée par Trash Spotter en favorisant le déploiement de son application mobile « action déchets »

Parce que ce fléau nous concerne tous et que c'est ensemble que nous pourrions lutter plus efficacement contre, favorisons la constitution d'une communauté d'acteurs engagés pour participer à mieux préserver nos espaces publics !

Citoyens, si vous souhaitez agir !

Gratuite et accessible à partir d'un smartphone, cette application permet de signaler très simplement l'emplacement précis de déchets présents dans nos espaces publics.

Les utilisateurs ont le choix, de géolocaliser (« spotter ») un emplacement de déchets en prenant une photo, de nettoyer un emplacement déjà localisé ou de faire les deux (localiser et nettoyer de suite).

Chaque action enregistrée permet de gagner des points que l'utilisateur pourra ensuite transformer en dons monétaires pour des associations engagées dans le développement durable.

L'objectif est de développer/renforcer les liens entre tous les acteurs afin de stimuler le courage collectif pour passer à l'action !

« Action déchets » est une interface digitale et collaborative pour compléter et valoriser les initiatives déjà existantes.



Collectivités, accompagnons cette communauté !

En tant que collectivité responsable de la propreté des espaces publics, en accompagnant cette démarche vous favoriserez l'engagement participatif de vos habitants. Accessible à tous, « action déchets » s'inscrit dans une démarche d'éducation et de sensibilisation à notre environnement.

Avec un back-office dédié spécialement aux communes, « action déchets » saura être un véritable outil de pilotage en vous informant en temps réel des lieux de déchets pour mieux vous permettre d'agir et donc de préserver la qualité de vos espaces publics.

Action Déchets est la version française de l'application Trash Spotter.

Pour en savoir plus, consulter le dossier de présentation sur : www.sirtom-sudfrancilien.fr

Coordonnées du co-fondateur & dirigeant :

Patrice CLOT - 06.13.84.98.23 - patrice@trash-spotter.green

A propos du SIRTOM SUD FRANCILIEN :

Le SIRTOM du sud francilien compte désormais 36 communes adhérentes regroupées en 4 EPCI. Le territoire du SIRTOM localisé au sud de l'Essonne et de la Seine et Marne est qualifié de rural compte tenu que plus de la moitié des communes adhérentes sont situées en campagne. La population représentant 24 416 habitants réside à 87% en habitat individuel. Le taux d'habitat collectif vertical est faible. Il représente seulement 3% de la population.